

OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 20 juin 2019, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 132^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
3. Antoine BACK, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
4. Claus HABFAST, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
7. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
8. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
9. Hugues DE VILLARD, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
10. Serge PERRAUD, Syndicat National des Agents de Voyage,
11. Christian HOFFMANN, président Label Ville.



Sur les membres associés :

Étaient présents également :

12. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
13. François PEYRONNET, directeur général adjoint métropole,
14. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole,
15. Hervé THOUMINE, Trésorier Principal,
16. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.

Délibération n° 2019.932**Objet : Compte administratif 2018**

Le compte administratif 2018 présenté reprend le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Il indique qu'elle en a été la réalisation pour la comptabilité principale.

Soit au budget principal

| | Résultat de clôture au 31/12/2017 | Résultat de l'exercice 2018 | Résultat de clôture 2018 |
|------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Section investissement | 310 989,40 € | -16 117,95 € | 294 871,45 € |
| Section fonctionnement | 232 414,05 € | 56 801,62 € | 289 215,67 € |
| Total | 543 403,45 € | 40 683,67 € | 584 087,12 € |

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 9 voix Pour, d'approuver le compte administratif 2018.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le

Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 20 juin 2019
Le Président, Fabrice Hugelé